



Le petit **journal**

Une nouvelle donne pour **l'innovation économique** sur **le « double espace »**

Le Grdr est précurseur en matière de développement économique dans le bassin du fleuve Sénégal. Il est connu pour avoir favorisé, sous l'impulsion de migrants vivant en France, la création des premiers périmètres irrigués de la région. De fait, l'association intervient sur les différents territoires de vie et d'accueil des migrants. Il développe des modalités d'intervention adaptées aux différents types de projets menés par les opérateurs économiques (associations, coopératives, ONG, organismes financiers, collectivités territoriales, migrants, etc).

En France, **dès 1994**, le Grdr a accompagné les initiatives des porteurs de projet souhaitant créer une activité économique en Afrique. A la fin des années 1990, il a ainsi participé, en tant que membre fondateur, à l'émergence du Groupe d'Appui à la Micro et Moyenne Entreprise (GAME) - réseau d'opérateurs d'accompagnement technique des porteurs de projets économiques. Dans les années 2000, constatant l'évolution des besoins

des migrants, **les actions ont été recentrées sur les problématiques d'insertion en France, avec un axe central relatif à la création d'activités génératrices de revenus**, en lien ou non avec le pays d'origine. Cette nouvelle démarche est portée par le Programme de Promotion Socioprofessionnel des migrants (PPSPM).

Depuis maintenant 45 ans, le Grdr investit la thématique du développement économique local en Afrique, avec en idée que les initiatives économiques sont un moyen pour les populations de travailler, produire, consommer et contribuer à la création de richesses. Les actions menées s'inscrivent donc dans une perspective de **promotion d'une économie relocalisée, valorisant et préservant les ressources naturelles, et distributrice de richesses.**

Dans le cadre du Programme d'appui au développement local et de coopérations territoriales (PAIDEL-CT), soutenu notamment par la coopération décentralisée entre la Région de Kayes et la Région

Ile-de-France, et mis en œuvre dans le bassin du fleuve Sénégal et en France, **une étude sur cinq filières agricoles dans la région de Kayes a été réalisée.** Sa restitution a donné lieu à une table-ronde, le 28 juin 2013 à la Cité des métiers de Paris, avec la participation de sept intervenants et en présence de porteurs de projet de création d'entreprise et de différents partenaires institutionnels français et maliens. Les différentes interventions ont montré une évolution en matière d'innovation économique en Afrique et sur le « double espace » de la migration franco-africaine. Cette nouvelle donne a son incidence sur les modalités de l'accompagnement des porteurs de projet, qu'un chercheur appelle « entrepreneurs transnationaux. »

Ce livret présente l'essentiel des interventions de la table-ronde et des réactions des participants.

Mots d'accueil

Arnaud Huré,
Région Ile-de-France

« La table ronde organisée par le Grdr intéresse la Région Ile-de-France à deux titres : d'une part le processus mené sur la valorisation de filières économiques porteuses dans la Région de Kayes ; d'autre part le rôle des migrants dans ce processus. »



Rafaël Ricardou,
Grdr

« Comment la mobilité et les ancrages multi-territoriaux ici et là-bas peuvent-ils être des ressources pour le développement économique ici et là-bas ? La question du jour est celle-ci. »



Séga Sow,
Conseil régional de
Kayes

« Au Mali, c'est au niveau de la Région que se joue la mise en cohérence des actions de développement territorial prévues par les lois de décentralisation de 1992. La Région de Kayes se réjouit de l'accompagnement du GRDR, présent sur le territoire depuis très longtemps. L'ONG a été sollicitée par la collectivité en 2009 pour l'accompagner dans le choix de filières de développement agricole. Avec ses 126.000 km², la Région de Kayes a de fortes potentialités en matière de ressources naturelles. »



Olivier Las Vergnas,
Cité des métiers

« La mission de la Cité des métiers est d'aider tous les habitants à se situer vis-à-vis des transformations qui changent l'environnement du monde de l'emploi et de l'entreprise. Les partenaires comme le Grdr permettent de toucher d'autres territoires et d'autres régions du monde. »



Le développement économique local en Afrique de l'Ouest

L'action économique du Grdr en Région de Kayes (Olivier Le Masson)

Olivier Le Masson

ex-directeur des programmes Afrique du GRDR, présente le volet économique du PAIDEL (Programme d'appui au développement local et de coopérations territoriales) à l'oeuvre dans la Région de Kayes.

Le PAIDEL est un programme de développement local lancé en Afrique de l'Ouest au début des années 2000, dans le contexte des lois de décentralisation. Il en est actuellement à sa troisième phase et à sa treizième année d'existence. Le partenaire du programme est le Conseil régional de Kayes (ex-Assemblée régionale de Kayes), avec ses sept cercles et ses 129 communes sur lesquels le GRDR a pu mener un travail de développement local concerté. Un coffret de cinq guides capitalise les acquis du programme en matière d'approche de développement local. Un sixième guide doit paraître fin 2013-début 2014.

L'axe « développement économique local » du PAIDEL a débuté en 2008 par le Forum EK08, organisé par l'Assemblée régionale de Kayes. Un temps fort a

été organisé à mi-parcours, en 2006 à St-Louis au Sénégal. Un dernier événement permettra de faire le point sur l'ensemble de la démarche à Kayes en 2014.

Le GRDR s'est investi de façon historique dans **l'accompagnement des porteurs de projets individuels ou collectifs, dans les domaines de la transformation et des services**. Il a connu une réussite certaine dans le domaine du maraîchage : marchés alimentés toute l'année, effets positifs sur les revenus des familles et en termes de nutrition.

L'insertion économique des porteurs de projet est réussie. Ceux-ci demeurent cependant inscrits dans le secteur informel. L'impact sur la transformation des économies locales demeure faible. Les acteurs institutionnels et les élus demeurent convaincus que leur rôle est limité en matière de développement économique. Dans l'imaginaire collectif, celui-ci demeure une affaire privée qui ne concerne pas la sphère publique.

Dès 2008, le Conseil régional de Kayes s'est fixé comme objectif de faire de la Région de Kayes un pôle émergent de dévelop-

pement économique dans un contexte de coopération décentralisée et d'intégration sous-régionale réussies. On parle aujourd'hui de Kayes comme la capitale d'un territoire-frontière au carrefour entre Nouakchott, Dakar et Bamako. Il s'agit de penser cette Région comme une unité économique où il faut mieux répartir les compétences et les ressources entre les différentes échelles territoriales. Un développement axé d'une part sur la valorisation des potentiels économiques locaux, d'autre part sur l'accompagnement des acteurs économiques.

• Trois approches •

En 2009, le Conseil régional de Kayes et le Grdr inscrivent dans leur partenariat le développement économique comme une priorité de travail qui se décline entre trois approches complémentaires : **l'approche territoriale, l'approche filières** et **l'appui à l'entrepreneuriat**.

1

Dans l'approche territoriale, il s'agit d'abord de produire et partager des données fiables sur l'espace géographique concerné (monographies et cartographies) grâce à la mutualisation des savoirs. Dans un deuxième temps, l'approche prévoit une concertation et la définition de priorités à partir des ressources locales. Enfin, le dernier temps consiste à définir un projet de territoire et à réaliser un plan d'actions prioritaires.

2

Dans l'approche filières, les acteurs économiques sont impliqués à l'occasion de chacune des dix grandes étapes identifiées. L'approche a permis d'identifier cinq filières agricoles prioritaires qui ont chacune fait l'objet d'un diagnostic et d'un plan d'action approfondis : bétail-viande, bambou, baobab, bananes et oignons-échalotes.

3

L'approche entrepreneuriale s'est traduite par la mise en place de dispositifs d'appui techniques et financiers expérimentaux sur deux intercommunalités : l'ACGK et le CPCD. Celles-ci, parmi les plus anciennes du Mali, sont en mesure de pérenniser aujourd'hui des dispositifs de ce type. Au coeur du dispositif se pose la question du financement, notamment via l'adaptation des dispositifs actuels de microcrédit.

• Questions-clé •

Cette triple approche du développement économique ne garantit pas cependant la pérennité des dispositifs ni celle des projets soutenus. Il est nécessaire de mettre l'accent sur **deux aspects importants que sont les processus de gouvernance et la diversification des outils et des sources de financement.**

Trois questions-clés demeurent encore inexplorées :

- **Comment résoudre les grandes questions structurelles (déseclavement, accès aux énergies renouvelables, aménagement des grands marchés urbains) ?**

- **Comment conduire les organismes de financements à adapter leurs produits financiers pour garantir une offre de services financiers adaptée aux profils des entrepreneurs et aux temps des projets ?**

- **Il reste la question du lien entre développement économique et « double espace. » Investir à distance est-il possible ?**

Olivier Le Masson en doute : les expériences sont multiples et peu évaluées. Il est préférable de partir du soutien aux porteurs de projet au Mali. On peut en revanche envisager les modalités d'un parrainage à distance sur des niches au coeur des filières porteuses ou des secteurs d'avenir (mines, marchés) ou via l'ouverture de nouveaux marchés de commercialisation (commerce équitable). Les migrations sont avant tout des vecteurs de développement des coopérations territoriales de demain, reposant sur la recherche des complémentarités et ouvrant de nouvelles perspectives aux filières à travers des projets équilibrés d'économie sociale et solidaire.



« Une plus-value pour les producteurs »

(Ibrahim Sarr, président du Réseau horticole de Kayes)

Ibrahim Sarr

est le président du Réseau horticole de Kayes qui a mis en oeuvre une expérience de valorisation de deux filières, en lien avec le Conseil régional de Kayes et avec l'appui du GRDR.

- Pouvez-vous nous présenter le Réseau horticole de Kayes ?

- **Ibrahim Sarr** : Il s'agit d'un consortium d'associations et de coopératives agricoles de maraîchage et d'arboriculture fruitière de la région de Kayes. Le Réseau est né dans les années 80 sous l'impulsion du GRDR. Il a été à l'origine de la création de périmètres irrigués maraîchers sous l'impulsion de migrants. Depuis 2006, il existe sous forme d'une structure pérenne dirigée par un noyau de leaders paysans. Le GRDR continue à l'appuyer en tant que partenaire technique.

Le Réseau horticole de Kayes regroupe à ce jour 101 organisations membres et représente 23000 producteurs. Au quotidien, il les aide à renforcer leurs capacités. Il intervient aussi auprès de l'Etat malien pour une prise en compte de leurs intérêts dans la politique agricole du pays. Il a établi un partenariat avec le Conseil régional de Kayes dont il a aidé à mettre en place la politique vis-à-vis des acteurs du maraîchage.

- Pourquoi avez-vous choisi de porter vos efforts sur l'appui à certaines filières ?

- **I.S** : Ce choix n'est pas le nôtre mais répond à la politique du Conseil régional de Kayes. Ne pouvant disperser ses appuis à toutes les filières agricoles, il a choisi d'en soutenir un nombre limité. Nous sommes intervenus sur deux d'entre elles : les filières oignons-échalotes et bananes.

- Comment êtes-vous intervenus concrètement sur ces deux filières ?

- **I.S** : Pour la filière oignons-échalotes, une difficulté rencontrée est que la production n'a lieu que pendant trois mois de l'année. **Nous avons donc construit des caves de conservation** afin d'être présents sur le marché six ou sept mois et de concurrencer les oignons importés d'Europe ou du Sénégal voisin. Nous agissons aussi en amont du cycle. Il y a six ans, les producteurs d'oignons utilisaient des semences hybrides importées. Aujourd'hui, ils produisent eux-mêmes leurs semences.

L'appui à la filière bananes s'est traduit par **la construction d'une unité de conditionnement.** Grâce à cet équipement, nous pouvons les vendre mûres, à un prix bien plus intéressant que les bananes vertes.

Les investissements réalisés représentent une réelle plus-value pour les producteurs. Désormais, il faut pouvoir les aider à produire plus et à faire de nouveaux efforts de conservation afin de garantir la production d'oignons toute l'année.

- Percevez-vous des limites à cette initiative ?

- **I.S** : Comme je l'ai dit, le choix de mettre l'accent sur les filières vient du Conseil régional de Kayes. **Nous en avons saisi l'opportunité mais demeurons vigilants. En effet, nous donnons pour notre part la priorité au développement de l'agriculture familiale, dont la diversité culturelle constitue la caractéristique et la richesse.** Un accent trop porté sur le développement de quelques filières risquerait de faire disparaître cette diversité.



Les cris du coeur de « Miss Oumy »

Oumy Diasse

préside l'association Miss Oumy à coeur ouvert qui accompagne des projets à caractère économique en Afrique de l'Ouest. Au cours de son intervention, elle lance quelques cris du coeur.

« J'ai parcouru 12000 km au Sénégal, puis en Mauritanie et récemment au Mali où j'ai rencontré le GRDR. J'ai souhaité écouter les gens et ainsi comprendre leurs problèmes. Suite à ce voyage, **nous avons mis en place un réseau de 9500 femmes.**

La première demande des gens concerne la formation. Ils veulent apprendre et être formés pour devenir des professionnels. Le développement ne peut pas se faire dans un continent s'il n'existe pas de professionnels.

Comment vendre la production ?

Nous allons d'abord produire pour les Africains eux-mêmes, à l'intérieur du pays, ensuite aux Africains des autres pays. La dernière partie viendra en Europe.

Où se situe le problème de l'Afrique ?

Depuis les indépendances, le continent a toujours reçu des subventions et des accompagnements. Pourtant, le continent ne décolle pas. Faut-il continuer à recevoir et mourir comme cela sans rien faire ou dit-on qu'il faut enfin développer l'Afrique ?

En matière d'immigration, il ne faut pas oublier que la nouvelle génération est chez elle aussi en France et cette génération veut participer aussi.

Le continent de l'avenir qui va nourrir le monde demain, c'est l'Afrique. La jeunesse africaine a pris conscience de ce phénomène.

Le développement n'est possible que si la mobilité des personnes n'est pas autant entravée qu'aujourd'hui. Il faut couper les murs qui séparent le Nord du Sud. »



L'accompagnement des migrants entrepreneurs en Ile-de-France (Jonathan Stebig)

Jonathan Stebig

accompagne une centaine de migrants porteurs de projets économiques en Ile-de-France.

L'histoire du GRDR vis-à-vis de l'entrepreneuriat est ancienne. Les premières personnes à avoir construit des périmètres irrigués dans le Bassin du fleuve Sénégal étaient des migrants accompagnés par le GRDR au milieu des années 90. A l'époque, il existait des aides au retour, essentiellement sur des projets agricoles, et un programme pour des migrants souhaitant mener des projets dans leur pays d'origine. Le GAM (Groupement d'appui à la micro-entreprise) s'était constitué, formé par des structures d'accompagnement en

France et en Afrique. Cette période fructueuse a duré jusqu'en 2005, année de la fin des financements spécifiques sur les projets de retour.

Depuis lors, **les financements liés à l'entrepreneuriat sur les territoires d'accueil et à la question des flux migratoires sont dissociés.** Les pratiques du GRDR en ont été modifiées et compliquées. La question du financement est plus délicate pour les porteurs de projet et implique de nouvelles stratégies. L'OIT (Organisation internationale du travail) considère l'entrepreneuriat des migrants comme un moyen de lutte contre la pauvreté et de développement des territoires d'origine. Par ailleurs, les migrants porteurs de projet sont très sensibles à la question

de l'économie sociale et solidaire, inscrite dans les pratiques depuis longtemps en Afrique. Le seul problème est **la structuration des initiatives, pour les faire passer de l'informel au formel.** Le porteur de projet en France peut aider cela en devenant un moyen de distribution et en appuyant la structuration de coopératives dans le pays d'origine.



• Les territoires lieux de projets •

En matière de financement, les porteurs de projet sont souvent amenés à développer des stratégies pour mobiliser des fonds, plus disponibles en France qu'en Afrique. Il est nécessaire de penser les territoires comme lieux de projets car ils disposent des leviers pour accompagner les entreprises vers des projets d'innovation so-

ciale, via des financements « politique de la ville » notamment.

Le problème est que certaines structures ont le monopole de ces financements mais pas les porteurs de projet eux-mêmes. Entre 2000 et 2010, les subventions aux associations qui oeuvrent dans le champ de l'intégration ont baissé de 80 % et le nombre d'associa-

tions aidées est passé de 6000 à 1300. A l'inverse, le gouvernement favorise plus qu'hier la création d'entreprise, ce qui permet au passage de sortir des personnes des statistiques du chômage.

A propos des types de publics et de projets, le GRDR constate une vraie évolution depuis les années 90.

Il a affaire aujourd'hui à une **population qui rencontre une réelle difficulté d'accès à l'emploi et fait face à des discriminations cumulées**. Ces personnes sont issues du secteur tertiaire (commerce, hôtellerie-restauration, services domestiques, nettoyage et sécurité). **Les étrangers représentent 12,6 % des créateurs d'entreprise** alors qu'ils ne sont que 5,8 % de la population totale en France. Un écart à mettre en parallèle avec le taux de chômage des étrangers, trois fois supérieur à celui des Français.

Le GRDR a constaté aussi d'autres changements chez les migrants entrepreneurs : dans leur origine géographique (de l'Ouest vers l'Afrique centrale), leur sexe (féminisation) et leur niveau de diplôme (plus élevé qu'hier). On assiste à une diversification des projets : commerce équitable, tourisme, gastronomie, architecture, design, prêt-à-porter, nouvelles technologies, etc. L'accompagnement de ces entrepreneurs s'en trouve compliqué. **C'est pourquoi il est important d'aider les partenaires habituels**

de la création d'entreprise à mieux comprendre la spécificité de ces projets qui lient deux territoires. Quant aux porteurs de projet, ils ont besoin de pouvoir **identifier des dispositifs d'accompagnement** qui, en Ile-de-France, s'apparentent à un véritable mille-feuilles. Le GRDR est actif sur ces deux points.

• Deux clubs d'entrepreneurs •

Ces changements dans la typologie des migrants entrepreneurs ont entraîné des modifications dans les pratiques d'accompagnement. Il existe toujours des accueils individuels mais le GRDR a aussi développé des outils de mutualisation et de mise en réseau à l'image des clubs basés à la Cité des métiers : **Entreprendre au féminin et Dynamiques africaines**.

Ceux-ci fonctionnent sur la base de rencontres mensuelles avec la participation d'entrepreneurs, de structures d'accompagnement et parfois d'intervenants extérieurs.

Au bout d'un an et demi d'existence, **le club Dynamiques africaines** a connu dix-sept rencontres et a ac-

cueilli 200 porteurs de projet avec près de 40 % de femmes. Certaines personnes viennent dans une recherche de remobilisation sociale, d'autres pour faire du business. Ces rencontres permettent aussi une meilleure inscription dans la chaîne d'accompagnement. Certains créateurs se revendiquent même du club dans les lieux de débat. Jusqu'à l'assemblée générale du GRDR où les membres du club Dynamiques africaines se revendiquaient comme tels en oubliant que le GRDR en était à l'origine !

En matière de perspectives, il est important de ne pas uniquement miser sur l'investissement productif des migrants qui envoient de l'argent dans des projets au pays. Il faut aussi penser la créa-

tion d'activité ici comme un débouché et une filière de distribution permettant la structuration d'une économie locale là-bas. Un deuxième point concerne, pour les porteurs de projet, l'articulation entre les initiatives individuelles et les initiatives collectives, ces dernières étant de plus en plus promues dans l'économie sociale et solidaire. Comment mobiliser les compétences coopératives existant en Afrique dans les nouveaux champs de l'économie sociale et solidaire ? Une meilleure articulation permettrait d'accéder à de nouveaux champs de financement, multiples dans ce domaine.

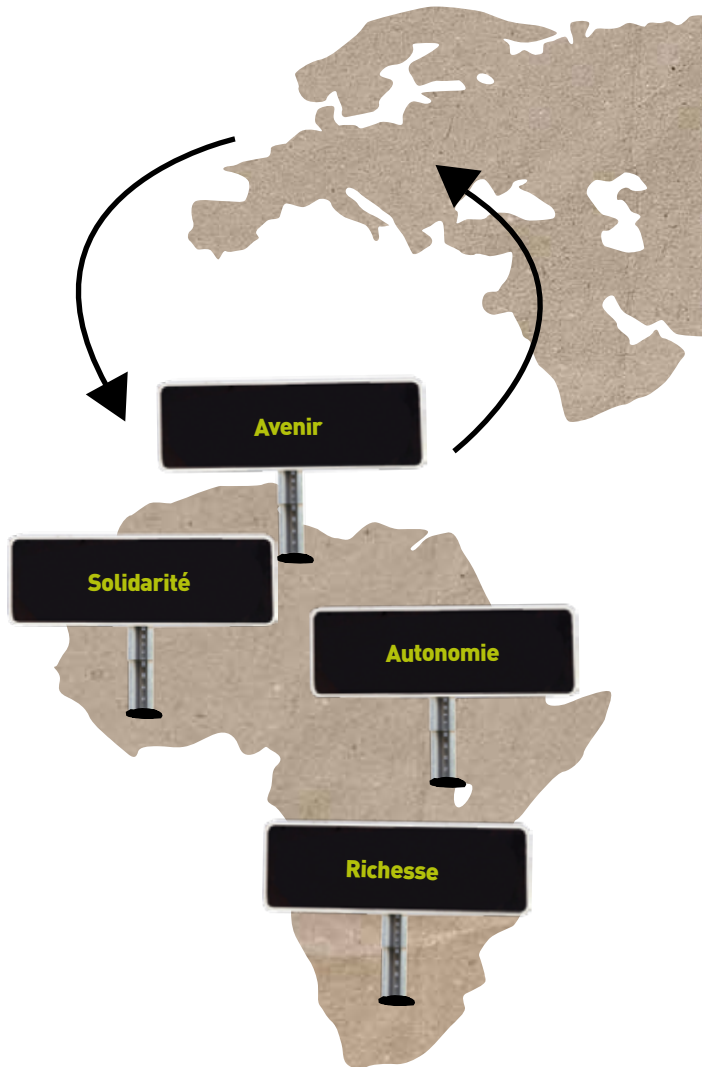
Les entrepreneurs **transnationaux**

Alex Koumba

est chercheur spécialisé en entrepreneuriat et consultant formateur. Il donne la définition suivante de la notion d'entrepreneur transnational.

« Ce sont des personnes immigrantes appartenant à au moins deux cultures souvent socio-historiquement liées. Cette particularité leur ouvre des champs entrepreneuriaux supplémentaires au-delà de l'espace national. A cet effet, **les espaces transnationaux deviennent des univers de construction d'opportunités et de stratégies entrepreneuriales** établissant des liens entre les pays d'origine et les pays d'accueil.

Ces opportunités sont de plusieurs natures : envie d'autonomie ; désir de s'enrichir ; volonté de réaliser un projet ancien ou d'assurer ses vieux jours au pays à l'approche de la retraite ; envie d'échapper à des difficultés d'insertion en France en se donnant une deuxième chance ; soutien familial ; enfin inscription dans une dynamique solidaire vis-à-vis du pays d'origine. »



« Pour les **produits africains**, rien n'a été valorisé » (Aasiya Gaye, créatrice de Senafrik)

Aasiya Gaye

Sénégalaise vivant en France, a témoigné de l'expérience de Senafrik : une boutique de standing de produits africains créée à Chevilly-Larue en avril 2013.

- Aasiya Gaye, pouvez-vous nous résumer votre parcours personnel et professionnel ?

- **A.G.** : Je suis née en France mais j'ai grandi au Sénégal. Je suis retournée en France après le bac. J'ai suivi des études d'ingénieur en Franche-Comté et je travaille aujourd'hui comme ingénieur technico-commercial dans l'industrie.

- Comment est née l'idée de créer Senafrik ?

- **A.G.** : Je suis une personne très entreprenante. Je suis née dans un milieu familial où l'on discutait tout le temps d'entreprises. Après mes études, en parallèle de mon travail, j'ai commencé à réfléchir sérieusement au projet de Senafrik (comme «Sénégal» et «Afrique»). Lorsque j'achetais des produits africains en France, quelque chose ne me plaisait pas. Je connaissais les produits proposés. Or, ils étaient vendus sans apprêt, au noir ou dans des boutiques n'ayant pas pignon sur rue. En France, tout le monde connaît les nouilles chinoises et les nems au point de croire qu'il s'agit de produits originaires

d'ici. Au contraire, pour les produits africains, rien n'a été valorisé. J'étais révoltée face à cette situation. L'histoire de Senafrik a commencé comme cela.

- Comment s'est-elle concrétisée ?

- **A.G.** : Ma création d'entreprise a pris corps quand j'ai découvert une boutique à Chevilly-Larue, dans un secteur plein de potentiel. J'ai décidé d'innover en ramenant du pays des produits finis, dans une démarche de commerce équitable, et en créant une boutique de standing pour les écouler.

Je suis allée voir mes fournisseurs au Sénégal et les ai coachés en leur parlant de l'expérience et des goûts des clients français

et en leur proposant de se regrouper aussi. Le magasin a ouvert le 28 avril 2013 et il a déjà une clientèle, pas seulement d'origine africaine, de personnes curieuses de découvrir ce qu'on y vend.

- Avez-vous rencontré des difficultés ?

- **A.G.** : Au début, le maire de Chevilly-Larue ne voulait pas d'une boutique de produits africains à cause de l'image qu'elle était supposée renvoyer localement. Mes premières demandes de financement se sont aussi heurtées à des refus. Depuis, le maire est venu dans la boutique et a compris le projet.

Il y a encore tout un combat à mener pour combattre des préjugés, liés surtout à l'ignorance. Je regrette juste de ne pas recevoir d'aide aujourd'hui. En France, il y a beaucoup d'accompagnement à la création mais presque plus rien ensuite. Si on veut encourager un vrai entrepreneuriat, notamment auprès des jeunes des cités, il faut faire plus que cela. Pour ma part, je suis fière dans ces conditions d'avoir réussi à créer un emploi de salarié en CDI à temps complet à la boutique.



La Cité des métiers : un lieu ouvert à tous



Bernadette Thomas

explique le concept de Cité des métiers et présente son Réseau international.

« Une Cité des métiers, c'est un lieu unique pour toutes les personnes qui viennent chercher de l'information et du conseil pour construire leur avenir professionnel. Elle est animée par une multitude de partenaires privés et publics, avec l'idée essentielle de les faire travailler ensemble.

Le principe est de se situer dans un esprit de service public et d'être largement ouvert à tous. C'est aussi un espace de documentation. Enfin, on y propose des services collectifs, à l'image des clubs d'entreprise animés par le GRDR (Dynamiques africaines et Entreprendre au féminin). Une Cité des métiers est un outil souple qui peut s'adapter à tous les types de territoires. Il permet de mutualiser tout ce qui existe localement en matière de soutien à l'avenir professionnel.

C'est un label, une marque déposée, avec une charte et des critères, qui est administrée dans chaque territoire de façon collective et autonome.

Il existe à ce jour trente-cinq Cités des métiers dans le monde. »

Avenir
professionnel

« Il existe **un décalage** entre **les deux continents** » (Échanges avec le public)

« L' Afrique s'en sortira grâce à l'éducation. La transformation des produits est un aspect fondamental. Pour la réaliser, il faut que le continent se dote d'ingénieurs. »



« Comment faire pour recruter un technicien agricole fiable dans la Région de Kayes ? Il manque un annuaire recensant les compétences et le matériel disponibles. »

« L' Afrique ne peut pas se développer sur la base de cultures vivrières. Pour que l'Afrique se développe, il faut penser à l'industrialisation. »

« Je propose de monter un centre de créativité-design à Kayes pour développer les utilisations du bambou, matériau local dont on dispose là-bas à profusion. En perspective, on peut créer 200 à 300 emplois et inonder le marché. Le problème en Afrique, c'est l'innovation et la créativité et le design est une pierre angulaire du dynamisme économique. Il faut que l'Afrique ait à l'esprit de faire des produits de qualité, de haut de gamme. Il faut tirer vers le haut et avoir une production innovante et créative. »

« Il existe un décalage entre les deux continents parce qu'en Afrique, on parle essentiellement de coopératives et en France d'entreprenariat individuel. Le migrant porteur de projet en France a une dimension acculturée. Il vient d'une culture fondée sur le lien, la communauté, et il est porteur de projet dans une culture qu'il connaît moins bien et qui lui a été imposée. Nous avons intérêt à réfléchir à un développement basé sur la mutualisation des services et des ressources, à l'image de ce que proposent les Cités des métiers. Et puis il faut d'abord se recentrer sur le marché local africain, avant de penser à l'exportation. »

GRDR – Migration – Citoyenneté – Développement

Association loi 1901 – Siège social – France
66/72 rue Marceau 93 558 Montreuil cedex
Tél : 00 33 (0) 1 48 57 75 80 - Fax : 00 33 (0) 1 48 57 59 75
Courriel : grdr@grdr.org - Site : www.grdr.org

Cette table-ronde a été organisée **en partenariat avec** :



Et avec **le soutien** de :

